



La nature avec vous

© M. Stephany

Journée des volontaires 2023 Atelier gouvernance 17 septembre 2023

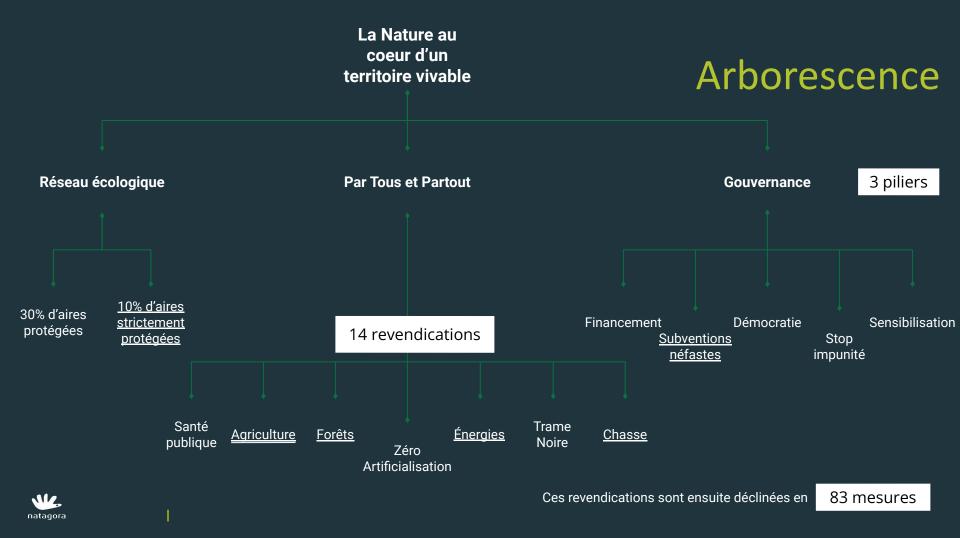
Le Mémorandum

Natagora - élections 2024

- → 3 piliers
- → 14 revendications
- → 83 mesures







L'approche transformatrice de Natagora

- Le développement du réseau écologique au service des humains, de la biodiversité et du climat
- II. La biodiversité **au cœur de tous les secteurs** d'activités et territoires
- III. Un cadre de gouvernance transversal et fonctionnel sur la biodiversité



Atelier 4: Gouvernance

→ Amandine Tiberghien, du département PolPlaid

Nancy Debey, du département Volontariat





HOCHSCHULEN

Zweifelhafter Rekord

19000 verschiedene Studiengänge, von »Designpädagogik« bis »Vegane Ernährung« wer braucht so was? VON MANUEL J. HARTUNG ISLAMISCHER STAAT

Gefährliche Leere

Das Kalifat gibt es nicht mehr. Und damit auch keinen gemeinsamen Feind in Nahost. Das ist heikel VON JOSEF JOFFE



GOUVERNANCE

- La biodiversité, cantonnée à un ministère, doit devenir une cadre transversal
- De manière à intégrer pleinement la protection de la biodiversité dans toutes les politiques
- Passe par un renforcement de la stratégie biodiversité 360 (RW) et du Plan Nature (RBC)

La **démocratie** au centre de la préservation de la nature Mettre fin à toutes les subventions néfastes pour la biodiversité

Un cadre de **financement** durable pour la biodiversité

Mettre fin à l'impunité des infractions environnementales

Sensibiliser largement le grand public à l'environnement



Stop aux subsides néfastes et un cadre financier durable pour la biodiversité

→ Situation actuelle

- Cadre financier biodiversité
 - Green Deal / NexGen EU /Cadre financier pluri-annuel (MFF): Vague verte dans le budget européen (10 % en 2026 et 2027)
 - En Wallonie et à Bruxelles, la conservation de la biodiversité représente moins d'1% du budget
- Soutiens publics néfastes
 - > 500 milliards \$/an au niveau mondial
 - Inspection finances France (2022): 4 fois plus de subsides néfastes que favorables
 - Ex. 'Renolution!'

→ Pourquoi il faut agir

- Cadre financier biodiversité
 - Il faut des moyens financiers et humains pour mettre en place les mesures discutées
- Soutiens publics néfastes
 - Volonté d'une transition juste





→ La priorité Natagora

- Mise en place d'un plan de financement global sur la biodiversité à la hauteur des objectifs fixés pour 2030 (à tous les niveaux de pouvoirs)
- Transparence sur l'état des financements actuels pour la biodiversité
- Identification et suppression des soutiens publics néfastes

→ Avantages

- Retours sur investissements
 - 8€ pour chaque € investi dans les parcs nationaux,
 - 104.000 emplois UE pour le réseau Natura 2000
- Meilleure gouvernance environnementale
- Cohérence avec les efforts déjà fournis et continuité de l'impulsion européenne





Votre régionale et la démocratie locale



ECRIRE AUX ELU.E.S, par courrier papier ou mail, pour leur faire part de votre avis concernant le projet d'aménagement que vous contestez. Les interroger et leur demander une réponse. Inviter les autres citoyen·ne·s à leur écrire également

RENCONTRER LES ELU.E.S. De cette manière, vous découvrirez lesquels sont vos allié.e.s, c'est-à-dire celles et ceux qui s'opposeront au projet. Un.e conseiller.e de l'opposition peut interroger le Collège communal pour obtenir des précisions sur un projet lors d'une séance du Conseil communal. En tant que conseiller·e (même de l'opposition), il·elle peut déposer une motion pour forcer le conseil communal à se positionner.

→ INTERPELLATION CITOYENNE - Sous certaines conditions, les citoyen.ne.s ont le droit de mettre un point à l'ordre du jour du Conseil et d'interpeller les élu·e·s:



Votre régionale et la démocratie régionale



→ MANIFESTER devant le parlement

Donnez votre avis sur une proposition de décret, un projet de décret ou une proposition de résolution

Dès qu'un tel texte est déposé au Parlement, il est possible pour des citoyens, des associations, des sociétés ou des institutions de faire part de leur avis aux membres de la commission parlementaire compétente. Cet avis est également communiqué au ministre compétent.

C'est aussi l'occasion de demander à être entendu par une commission parlementaire.

→ Introduisez une pétition

Une pétition permet à un ou plusieurs citoyens de formuler formellement une demande au Parlement. A la différence d'un avis, il n'est pas nécessaire qu'une proposition ou un projet ait été déposé.

→ Participez à la rédaction de votre décret

Le Parlement vous permet de participer très directement et en toute transparence, avec des députés, à la rédaction d'une proposition de décret par le biais de la plateforme Un décret par tous, un décret pour tous.



Comment implémenter cela dans ma commune?

- Transparence sur les propriétés communales, leur usages et ce que cela rapporte
- Mise en place d'une gestion différenciée dans les communes
 Formation à destination des agents constateurs et de agent.e.s de police sur les infractions environnementales
- Exiger que 10% du budget communal soit au service de la nature
- La mise en place d'un PCDN
- Donner des moyens supplémentaires (budget spécifique) aux écoles pour des animations nature





MERCI

Amandine Tiberghien

Experte Bruxelles Amandine.tiberghien@natagora.be 02 8930925